

**OUVERTURE AU CENTRE
HOSPITALIER TARBES-LOURDES**

UAPED UAPED
Unité d'Accueil Pédiatrique
Enfant en Danger

**MAISON DES
FEMMES**



UAPED

Unité d'Accueil Pédiatrique
Enfant en Danger

Prévues dans le cadre du second plan interministériel de lutte contre les violences faites aux enfants.

Les unités d'accueil pédiatrique enfants en danger ont pour objet d'offrir, dans un lieu unique et adapté, avec du personnel formé, un accueil adapté à la vulnérabilité des enfants et d'organiser dans une unité de temps et de lieu une prise en charge globale, c'est-à-dire médicale, judiciaire, sociale et médico-légale.

En discussion depuis 2022, la mise en place de cette unité a mis du temps à émerger, notamment face aux difficultés pour le CHTL d'identifier un lieu à même d'accueillir dans de bonnes conditions cette activité au sein de nos services.

Grâce à la mobilisation de partenaires solides et déterminés, le projet a été relancé en 2024.

Structure adossée à un centre hospitalier et à but non lucratif, a vocation à accueillir les femmes victimes de violences en les prenant en charge de manière pluridisciplinaire.

Le plan interministériel pour **l'égalité hommes-femmes 2023-2027** a fixé pour objectif de doter chaque département d'une Maison des Femmes et de rendre, sur chaque site, un dépôt de plainte possible.



L'objectif de la maison des femmes est d'assurer aux femmes victimes de violences, quel que soient le ou les types de violences subies (physiques, psychologiques, sexuelles, prostitutionnels, conjugales, économiques etc), un accès à des soins et à un accompagnement global sur le territoire.

La Maison des Femmes répond à une triple mission générale :



Assurer une prise en charge sanitaire spécifique à destination des femmes victimes de violences



Contribuer à l'animation et au soutien des professionnels de santé du territoire pour assurer le repérage et la prise en charge sanitaire adaptée de ces situations.



Organiser, si possible et en partenariat avec la justice (police, gendarmerie), la possibilité d'un dépôt de plainte pour faciliter les démarches des femmes victimes

La maison des femmes assure également, en partenariat avec les urgences et les différents services de l'hôpital, une prise en charge sanitaire en urgence ainsi qu'un ensemble de prise en charge spécialisées répondant aux besoins de soins somatiques. Par ailleurs, la maison des femmes agira en coordination avec l'ensemble des acteurs des violences faites aux femmes disponibles sur le territoire pour garantir une fluidité des parcours de prise en charge des femmes concernées.

Le CHTL a fait le choix de créer ces unités en coordination et en proximité immédiate, dans un objectif de cohérence et de continuité des parcours. En plus de la prise en charge pluridisciplinaire des victimes, il s'agit d'un lieu ressource de formation et de sensibilisation pour les équipes hospitalières, des professionnels de santé et plus largement de l'ensemble des acteurs en contact avec ce public fragile.

LE FINANCEMENT

alloués par



ont permis :

- **De conduire les travaux nécessaires, qui se sont déroulés de novembre 2025 à fin mars 2026 pour rénover le local de 50 m² comprenant :**

- Un accueil
- Un secrétariat
- Un bureau de consultation
- Une salle "Mélanie"

- **De dimensionner et recruter l'équipe qui interviendra sur les deux structures :**

- 0,2 sage-femme
- 0,6 assistante sociale
- 1 IDE puéricultrice
- 1 assistante
médico-administrative
- 0,2 pédiatre
- 0,4 gynécologue



Cette équipe sera complétée par une assistante sociale financée par le conseil départemental dans le cadre du contrat protection de l'enfance, recrutée par le CIDFF et mise à disposition de l'UAPED.

LES CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES



FINANCEMENT FIR



**MISE À DISPOSITION DE
TEMPS ASSISTANTE SOCIALE**

Le tribunal via



MATÉRIEL DE LA SALLE "MÉLANIE"



- **Police**
- **gendarmerie**
- **UMJ de Dax**
- **CIDFF**

**TRAVAIL DE PARTENARIAT ET
CONSEILS POUR LA MISE EN
ŒUVRE DU DISPOSITIF**

LE FONCTIONNEMENT :

La structure sera ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 16h30



sera dédié à l'UAPED, en
organisant l'accueil d'enfants
sur réquisition du tribunal



permettront d'assurer l'accueil du
public, dans le cadre de la maison
des femmes

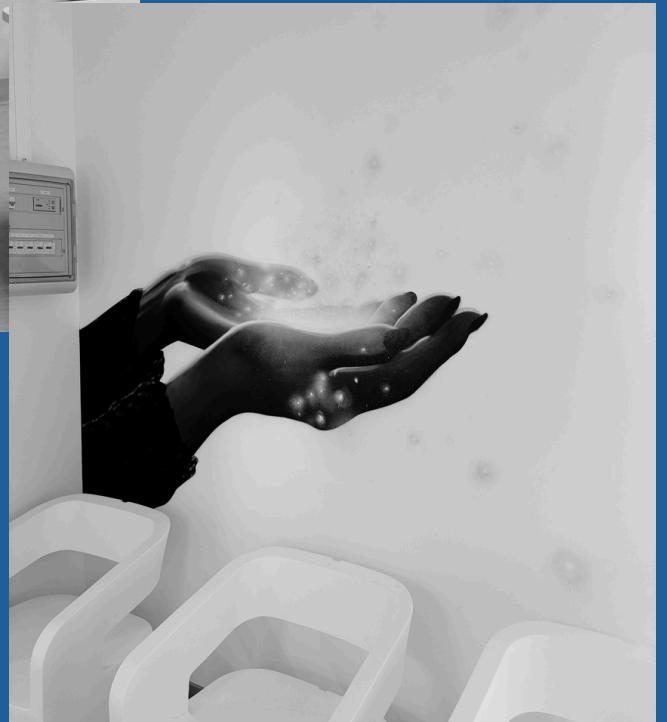
L'objectif est de conforter à terme ces
activités afin que les victimes puissent
trouver une prise en charge au plus près
de leur domicile.

enzo

parrain de l'UAPED et de la maison des femmes

Figure connue des Hautes-Pyrénées, après avoir embelli les services du pôle femme-mère-enfant et créé un parcours depuis les urgences jusque dans les services d'hospitalisation, le graffeur Enzo a non seulement accepté de décorer les locaux de fresques remarquables, mais également d'être parrain des deux structures, en faveur d'une cause qui fait sens et lui tient particulièrement à cœur.





CONTACT PRESSE

Service communication



05 62 54 57 21



communication@ch-tarbes-lourdes.fr



www.ch-tarbes-lourdes.fr



Centre Hospitalier
TARBES-LOURDES